



Reconnaissance = dignité

Association de Défense des Chômeur·euse·s de Neuchâtel

# Rapport d'activité 2023

## Message de la présidente

L'Etat de Neuchâtel se réjouit. Il assiste à un regain d'attractivité du canton grâce aux efforts pour se réformer et se repositionner. La population continue d'augmenter, les comptes de l'année 2023 ont bouclé avec un bénéfice de 1.7 million, le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. Une vingtaine d'entreprises se sont implantées créant de nouveaux emplois dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la microélectronique et des machines. Le Grand Conseil a même annoncé une baisse d'impôts pour tous de 1% dès 2024.

Mais peut-on vraiment dire que la vie est si rose pour tout le monde ? Pour une partie de la population, la vie devient chère, les primes-maladie et les loyers grimpent, les salaires et les rentes ne permettent plus de vivre décemment. C'est normal qu'elle finisse par descendre dans la rue et qu'elle se mobilise contre une précarité galopante. En 2023, les demandes d'aide alimentaire se sont nettement accentuées en Suisse romande. Les perspectives restent donc incertaines. Les défis à venir sont le vieillissement de la population, la santé, la transition énergétique, la baisse du pouvoir d'achat. Le contexte géopolitique a aussi un fort impact sur notre vie quotidienne.

Sur le plan de la politique de l'emploi du canton, puisque la mission de notre association est de soutenir et défendre les intérêts des chômeurs et chômeuses de notre région, nous prenons acte des « nouvelles orientations stratégiques pour la politique cantonale de l'emploi (2024-2027) », qui visent principalement l'intégration professionnelle et la promotion de conditions de travail respectueuses, en tenant compte de la digitalisation, de la transition énergétique, de l'évolution des compétences.

Les entreprises peinent à trouver du personnel. Si certaines d'entre elles modifiaient leurs critères d'embauche et cherchaient à donner une chance à une main d'œuvre qui, bien soutenue, serait prête à se former et à s'intégrer dans un atelier de production, elles auraient contribué à améliorer la situation d'une partie des citoyens qui s'éloignent toujours plus du marché de l'emploi et cumulent souvent plusieurs handicaps. Nous avons vécu une expérience très positive avec une entreprise locale qui a accepté d'engager des personnes au profil atypique, qui se sont bien intégrées. Dans notre RA, nos permanentes et nos bénévoles témoignent justement de l'importance de redonner une fierté et une dignité à des gens déstabilisés par la perte d'un emploi. Soyons solidaires !

**Bureau sociojuridique, tenu par Aïcha Brugger et Sandra Spagnol.**

En 2023, nous avons observé une augmentation continue du nombre d'entretiens par rapport au nombre de personnes reçues, mettant en lumière la complexité croissante des problèmes rencontrés par nos usagers. Même si on constate une légère baisse des entretiens, la tendance se poursuit. Le nombre de personnes reçues est passé de 134 à 132, mais le nombre d'entretiens de 180 à 206, par rapport à 2022. Cette augmentation est en lien avec une hausse des problèmes contextuels, en particulier, ceux liés à la migration et aux difficultés financières, qui est à mettre en corrélation avec les effets de l'inflation. En ce qui concerne la perte d'emploi, nous observons également une augmentation des cas de discrimination. De plus, on remarque une surreprésentation des travailleurs du secteur de la restauration et de l'horlogerie, ce qui peut sembler surprenant, compte tenu de la demande croissante dans ces secteurs.

Concernant les demandes liées au chômage, nous remarquons une légère baisse des pénalités en matière de chômage fautif, mais une augmentation des sanctions données par l'ORP. Cette tendance pourrait

s'expliquer par une pression toujours plus forte sur les recherches d'emploi, due à la baisse du taux de chômage. Si la plupart des personnes que nous rencontrons prennent connaissance de nos services grâce au bouche-à-oreille, 30% d'entre elles sont envoyées par les ORP.

En conclusion, l'ADCN relève des défis croissants, en accompagnant des usagers confrontés à des problèmes multiples. Notre capacité d'écoute, d'accueil et d'explication d'un système souvent perçu comme complexe, voire hostile, est mise à rude épreuve. C'est dans cette démarche d'accompagnement que réside notre engagement.

**Quelques chiffres :** *Profil* : 55% femmes et 45% hommes / Suisse 37% ; permis C 32% ; permis B 27%. *Situation* : 59% chômage ; 21% aide sociale ; 17% en emploi. *Domaine d'activité* : 22,7% restauration ; 15% nettoyage ; 11% santé ; 10%, horlogerie. **Les demandes portent sur** : 67% chômage ; 26% travail. **Sur le chômage, réponses apportées** : 22% lettre explicative ORCTS ; 21% opposition ORP ; 21% entretien conseil et explication ; 17% opposition caisses de chômage.

## **Soutien administratif et recherches d'emploi,** *assuré par une équipe de bénévoles et de personnes en mesure d'intégration professionnelle.*

En 2023, nous avons accompagné 377 personnes lors de 924 entretiens. Nous constatons une baisse significative de la fréquentation par rapport à l'année précédente, que nous associons à différents facteurs. (En 2022, nous avons reçu 425 personnes pour 1484 entretiens).

En analysant nos statistiques, nous remarquons que certains de nos usagers, très assidus dans leurs recherches d'emploi auparavant, ne viennent plus à la permanence. En raison du manque de bénévoles, nous avons dû réduire les horaires et fermer le vendredi après-midi, dès octobre. Nous émettons également l'hypothèse que l'intelligence artificielle Chat GPT, qui aide à la rédaction, a permis à certaines personnes d'acquérir l'autonomie nécessaire pour postuler seules. Nous notons également une baisse significative dans le nombre de lettres de motivation, rédigées par notre équipe (1859 en 2022 et 894 en 2023). En outre, certaines plateformes ne demandent plus de lettre de motivation et privilégient les formulaires de postulation

en ligne. Même si la fréquentation a baissé, ce n'est pas le sentiment de notre équipe de bénévoles, qui a l'impression d'avoir autant de travail que d'habitude. Les situations rencontrées deviennent plus compliquées, surtout pour une partie de notre public, éloigné du marché de l'emploi local, qui demande beaucoup d'écoute et de compréhension. Rappelons-nous que le travail magnifique effectué par les bénévoles pour aider nos usagers à postuler et à répondre aux exigences de l'assurance chômage demande de grandes compétences professionnelles et humaines, qui ne sont pas faciles à trouver. Si 55% des personnes rencontrées viennent à l'ADCN grâce au bouche-à-oreille, l'ORP envoie toujours plus de gens (27%), ainsi que les divers services sociaux (11%).

**Chiffres : Profil :** 49% femmes et 51% hommes / 40% permis B ; 28% permis C ; 16% Suisse ; 8% permis F / 66% école obligatoire ; 15% études sup étranger ; 10% CFC ou maturité. **Situation :** 36% chômage ; 21% aide sociale ; 22% en emploi. **Difficultés rencontrées :** 45% langue française ; 29% niveau informatique ; 20% manque de réseau. En réalité, la plupart cumule ces différentes problématiques.

## L'atelier d'initiation informatique, tenu par Pierre Hobi et 5 autres bénévoles.

L'atelier "initiation informatique", animé par des bénévoles et gratuit, vise à renforcer l'autonomie des participants face à l'ordinateur, en favorisant la compréhension de son fonctionnement. Dans une société de plus en plus numérisée, malgré la possession généralisée de smartphones, la fracture numérique demeure un défi majeur. La fréquentation de ces ateliers se fait sur inscriptions préalables. Ces ateliers ont lieu les mercredis, tous les quinze jours, sauf pendant les vacances scolaires. La fréquentation est régulière pour certaines personnes et plus sporadiques pour d'autres, en fonction de leurs activités professionnelles ou des RDV avec leurs conseillers ORP. Les bénéficiaires de ces leçons sont pris en charge individuellement, durant 1h30, soit avec les PC mis à disposition par l'ADCN, soit avec leur propre PC portable, qui est configuré, si besoin. Les objectifs varient selon les personnes. Maîtriser son propre PC, son agenda électronique, la gestion de sa clé USB et de ses e-mails avec efficacité. Maîtriser les CV, lettres de motivation et autres, ainsi que les plateformes de recherches d'emploi...Parfois, il s'agit plus que d'un

accompagnement de la personne, mais il est parfois indispensable de passer par ce stade pour mettre le « pied à l'étrier » face à la numérisation, sous toutes ses formes. En ce qui concerne la fréquentation de ces ateliers, il a été prodigué **124 leçons** (113 en 2022) de 1h30, soit **186 heures effectives** (169,5 en 2022). Nous avons reçu, à fin 2023, **57 personnes** au total (46 fin 2022). **9 personnes** (7 en 2022 avaient déjà suivi des cours informatiques au sein de diverses institutions, ceci par le biais de l'ORP ou autres). Il a été constaté que parfois certains cours informatiques n'étaient pas forcément adaptés aux connaissances des bénéficiaires, ce qui a généré chez certains/nes une appréhension face à l'informatique en général.



## Projet, événements et rencontres

**« Collaboration entre l'ADCN et une entreprise en faveur des chômeur.se. s. »** : Lors des Assises cantonales de la cohésion sociale, organisées par le Département cantonal de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, un chef d'entreprise du littoral neuchâtelois a exprimé son désir de collaborer avec notre association pour aider des personnes au chômage, qui seraient particulièrement motivées à travailler dans son entreprise.

Grâce à la *Fondation neuchâteloise de secours aux chômeur.se.s*, nous avons bénéficié d'une contribution, correspondant à un taux d'activité supplémentaire de 10%, pour développer un projet-pilote durant une année. Sandra Spagnol a mené ce projet, permettant à trois jeunes femmes au chômage d'être engagées, avec un contrat fixe, dans cette entreprise de décolletage. Elle les a également coachées jusqu'à la fin de leur période d'essai. Cette collaboration, nouvelle pour nous, s'est avérée intéressante et nous a permis d'explorer notre action sous une perspective différente. Nous nous questionnons sur la poursuite du projet, car nous ne disposons plus actuellement des fonds nécessaires.

**« Remplir sa déclaration d'impôts à l'ADCN »** : 6 sessions pour 63 déclarations d'impôts accompagnées par 6 bénévoles. *Février et mars. Nous demandons une participation de 10.- par personne.*

**« Recruteurs et chômeurs de longue durée : rétablir le dialogue »** Table ronde et débat à l'AG de l'ADCN  
Intervenants : Roger Matthey, Directeur RH chez PX Group SA ; Carine Fasel, Manager RH chez Emile Egger & cie SA ; Azzeddine Airouche, opérateur polyvalent à la recherche d'un emploi ; Essediya Hurter, opératrice de production à la recherche d'un emploi. *5 avril.*

« **Soupe au caillou** », sur la thématique de la reconnaissance et de la dignité, en collaboration avec les associations Récif, Espace Parents et L'AMAR. L'événement : des ateliers d'écriture, de création, de vidéo, un repas communautaire, un débat, ainsi que la rédaction d'un manifeste commun en lien avec la thématique. *17 octobre.*



**« Repenser le chômage à la lumière des nouveaux enjeux climatiques »** : Conférence-débat en collaboration avec « la grève pour l'avenir ». Intervenants : Perry Proellocks du mouvement ATD Quart Monde : présentation du projet Territoire zéro chômeur de longue durée ; Marinette Matthey de l'ADC de La Chaux-de-Fonds : présentation du projet CUSTE2 pour des emplois durables. *19 octobre.*

**« Sortie d'automne »** : Promenade au Val-de-Travers, visites du CORA et de la Maison de l'absinthe. *25 octobre.*

**3 Podcasts « au cœur du chômage »** : A travers le parcours de vie de chômeuses, nous informons sur certains aspects du chômage, dans le but d'agir préventivement contre le surendettement. Vous pouvez les retrouver sur toutes les plateformes de podcast et sur YouTube. En collaboration avec le studio TILT, financés par la *plateforme cantonale de lutte contre le surendettement* et animés par Thierry Faux bénévole à l'ADCN. « Le prix de l'indépendance » *28 mars* ; « Le gain intermédiaire-opportunité et précarité » *15 juin* ; « Chômage fautif : la double peine ». *10 septembre.*

**Repas et sorties des bénévoles** : « Fête des bénévoles ». Chez la présidente de l'ADCN. *30 juin.*

**Sortie des bénévoles** : Visite des caves Brunner à Bevaix et repas à la métairie *La Fruitière*. Sortie offerte par un donateur privé. *21 septembre.*

**Repas de Noël** à l'attention des bénévoles de l'ADCN à *La Colonia Libera* de Neuchâtel. *13 décembre.*

**Collaboration avec les théâtres** : 5 pièces de théâtre ont été proposées par le théâtre du *Passage* et *le théâtre du Pommier* qui offre aussi régulièrement des spectacles à 5.- aux usagers de l'ADCN.

## **Interventions publiques**

**« Quel est le vécu des personnes entre la fin de droits et le recours à l'aide sociale ? »** : Témoignage et présentation de l'ADCN dans le cadre de l'AG de la CSIAS (Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale), *9 juin.*



## Nos participations

« Manifestation contre l'inflation à Neuchâtel », 29 septembre.

« Manifestation pour la Grève féministe », 14 juin.

### Assises cantonales de la cohésion sociale

Représentation théâtrale, 23 janvier.

Table ronde, Accès à l'emploi, 20 février.

1 an des Assises de la cohésion sociale, 3 mai.

**Groupe précarité Neuchâtel** : participation au cercle « permanence sociale » en collaboration avec le service social de Neuchâtel, la Croix-Rouge, Caritas, le CORA, le SEREI, la fondation Carrefour. 3 rencontres : 11.05 ; 14.09 ; 16.10.

### Présence médiatique

« **Les chômeuses et les chômeurs, les oubliés des élections fédérales 2023** ». Conférence de presse, menée par Sandra Spagnol avec l'implication active de l'ensemble de l'équipe des bénévoles et de l'ADC de La Chaux-de-Fonds. A retrouver sur : RTN, Canal alpha. 13 octobre et ArcInfo 14 octobre.

Radio RTN :

« **ADCN : C'est quoi ton truc ?** ». Présentation de l'ADCN et lancement du Podcast « Au cœur du chômage ». 4 avril.

« **Taux de chômage : réactions neuchâteloises** ». 7 juin.

« **Repenser l'assurance-chômage à la lumière des enjeux climatiques** ». 16 octobre.

ArcInfo

### 4 Point de vue d'Aïcha Brugger :

« Les employeurs doivent se rapprocher des chômeurs ». 30 mars.

« Le taux de chômage est plus élevé que ce que l'on croit ». 30 juin.

« Face aux nouveaux défis, repensons l'assurance chômage ». 18 octobre.

« La souffrance au travail n'est pas encore assez prise au sérieux ». 19 décembre.

**Le comité** s'est réuni 5 fois. 4 de ses membres sont partis après de nombreuses années d'engagement. 3 nouveaux membres sont venus le renforcer et seront élus lors de l'AG en mai. Il a soutenu le projet-pilote de réinsertion professionnelle avec l'entreprise de décolletage et géré la période d'absence d'Aïcha et le départ de Sandra. Il a proposé d'adresser des demandes de fonds auprès des communes du bas du canton, dont une partie des habitants fréquente nos permanences. Il a aussi encouragé l'association à s'impliquer dans les différentes manifestations locales pour le climat, pour la grève des femmes, pour le travail convenable, contre la hausse des primes et la baisse du pouvoir d'achat, occasions pour les chômeurs et chômeuses de se regrouper et de faire entendre leur voix.

**Formation :** Thierry Faux, bénévole, a suivi une formation au Podcast, au CFJM (Centre de Formation au Journalisme et aux Médias). Financée par le Fonds cantonal de lutte contre le surendettement.

En juin, notre permanente Aïcha Brugger a terminé son CAS de médiation d'entreprise avec succès à HEIG-VD d'Yverdon. Formation financée par la fondation du Centre prévention et santé et le club Soroptimist.

Participation à la conférence pour la Journée de l'Hôtel des Associations. Thématique : « droits et bénévolat ». *28 septembre.*

**La coordination cantonale :** Elle regroupe les représentants des 2 ADC de Neuchâtel et de La Cdf. Elle sert à échanger des informations sur le travail de chaque association. Les mêmes problèmes ont pu être observés, comme la lourdeur des situations des usagers, leur difficulté à maîtriser les outils informatiques, leur solitude, leur appauvrissement. Le site internet commun devrait être réactualisé. Le référent de l'ADC Cdf, Sylvain Aubert, participe à une coordination au niveau suisse (6 cantons), appelée « Réseau travail précaire et chômage », qui essaie de faire supprimer le travail sur appel, qui prétérite les populations les plus vulnérables.

**Les commissions cantonales : Conseil de l'emploi et Commission tripartite,** dans lesquelles l'ADCN et l'ADC Cdf sont représentées. Elles permettent à l'ADCN de s'informer sur la politique de l'emploi dans le canton et de défendre, entre autres, des notions comme le travail convenable. Elles peuvent aussi apporter la réalité du terrain. Aïcha Brugger, déléguée au Conseil de l'emploi,

a participé à une rencontre, avec pour thème : « Situation conjoncturelle et point de situation sur le travail temporaire », présentée par Mme Gianoli, cheffe du Service de l'emploi. *5 juin.*

**Fonds de lutte contre le surendettement :** Groupe de travail, présidé par Florence Nater, cheffe du Département cantonal de l'emploi et de la cohésion sociale, qui contribue à l'élaboration de la politique de lutte contre le surendettement dans le canton, basée sur trois axes : la prévention, la détection précoce et l'assainissement des finances. *24 avril, 8 juin, 16 octobre.*

**L'équipe :** En 2023, l'équipe de l'ADCN a été passablement éprouvée : sous-effectif, épuisement professionnel, départ de Sandra Spagnol... Nous nous sommes résolus à prendre en compte les dynamiques de groupe qui ont exercé une influence sur notre efficacité collective. Pour surmonter cette période délicate, l'ADCN a notamment sollicité l'aide de Vanessa Wirth de l'entreprise *Dypro*, spécialisée dans le conseil et l'accompagnement RH, pour nous permettre de repartir en 2024 sur des bases plus solides. Elle a coaché l'équipe lors d'une journée de réflexion et de travail collectif sur la cohésion d'équipe en janvier 2024.

Grâce à ce coup de main et à l'investissement de chacune et chacun, l'équipe semble particulièrement soudée, avec une meilleure compréhension des valeurs, des compétences et des missions de l'ADCN.

**Colloque élargi :** L'ensemble des bénévoles réguliers et les permanentes se sont réunis 7 fois en 2023. Le travail à l'ADCN étant toujours plus exigeant, il est essentiel de partager et de s'organiser pour maintenir la qualité de nos prestations et soutenir l'action bénévole. Dans ce cadre, nous invitons également des intervenants pour maintenir une connaissance actualisée du réseau. Nous avons rencontré les Services sociaux de la ville de Neuchâtel, *22 mai* et le Directeur du COSM, Grégory Jaquet. *25 novembre.*

**Perspectives :** L'année 2024 sera consacrée à la réorganisation interne de l'association. Numérisation des procédures internes, création d'un nouveau site internet et rapprochement entre équipe, permanentes et comité. Nous nous concentrerons également sur une recherche active de fonds afin d'assainir la situation financière de l'association. Tout ce travail nous semble nécessaire pour appréhender sereinement l'avenir de l'ADCN.

**Remerciements** : Nous exprimons nos plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui contribuent à faire avancer l'ADCN. Aux chômeuses et chômeurs, pour leur confiance et leur courage face aux difficultés. Aux bénévoles, qui offrent leur temps, leur écoute et leurs compétences pour soutenir ceux qui en ont besoin. Leur engagement est essentiel à notre action et nous en sommes infiniment reconnaissants. Au comité, qui assume bénévolement le rôle d'employeur et apporte un soutien au travail des permanentes. A nos généreux donateurs pour la reconnaissance de la valeur du travail accompli. Enfin, un grand merci à nos soutiens politiques et à tous ceux qui partagent nos valeurs de solidarité. Ensemble, nous sommes plus forts.

**Permanentés** : Aïcha Brugger à 65% et Sandra Spagnol à 30%. Le contrat de Sandra prendra fin en février 2024.

**Bénévoles réguliers** : Thierry Faux, Naima Henn, Pierre Hobi, Sandrine Maeder, Jam's Margot, Lorena Rottigni, Pierre-André Ruch, Sandra Walter. *Ils constituent l'équipe permanente de l'ADCN et plusieurs d'entre eux interviennent également dans d'autres fonctions.*

**Bénévoles atelier d'initiation à l'informatique** : Cécilia Dobner, Bernardo Mosqueira, Germano De Marco.

**Maintenance informatique** : Jean-Marc Delley et Germano De Marco.

**Bénévoles déclarations d'impôts** : Florence Baroni, Philippe Chopard, Susanne et Jean-François Rosé.

Nos remerciements pour leur participation à : Angélique Cerf, Yann Gautschi, Pascal Lecureux, Emmanuel Mbayiha et Veronica Sotto. *Plus de 2025 heures de bénévolat sont offertes chaque année à l'ADCN.*

**Le Comité** : Corinne DuPasquier, présidente, Jean-Michel Béguin, trésorier, Anne Bersot-Payrard, Cédric Dupraz, Anne Gruaz, Hubert Péquignot, Henri Vuilliomonet. En 2023, des départs : Alexandre Joly, Catherine Badertscher, Marie-Thérèse Delley, Jean-Claude Wahler. Arrivée de Julien Binggely et de Solenn Ochsner.

**Les Vérificatrices des comptes** : Marie Grandjean, Carolina Kasteler, Clara Senes (suppléante)

## Comptes P+P au 31 décembre 2023 + budget 2024

Rubriques	no compte	Au 31.12.2022		Budget 2023	Budget 2024
<b>Produits</b>					
Subvention cantonale	6300	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Subvention communale	6301	75 300,00	60 300,00	60 300,00	60 300,00
Dons en espèces	6000	14 785,50	10 814,50	10 000,00	10 000,00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	9 000,00	16 000,00	16 000,00	2 000,00
Recettes diverses	6100	800,00	2 275,00	0,00	0,00
<b>Total des produits</b>		<b>154 885,50</b>	<b>144 389,50</b>	<b>141 300,00</b>	<b>127 300,00</b>

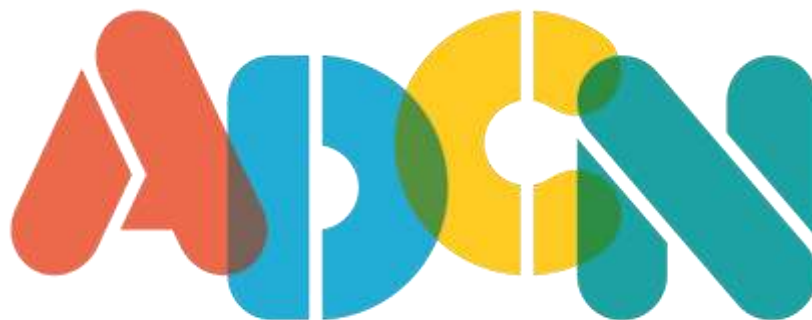
## Charges

Salaires et charges sociales	4000	112 340,00	120 246,00	120 000,00	110 000,00
Frais de déplacements	4001	460,00	500,00	800,00	800,00
Frais de formation	4002	8 390,00	3 350,00	4 000,00	2 500,00
Location + charges	4100	15 228,00	15 228,00	15 230,00	15 590,00
Entretien mobilier bureau	4316	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien matériel bureau + ordinateurs	4317	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurances incendie + RC	4500	502,10	492,70	520,00	520,00
Frais Comité + AG + Rapport activités	4600	1 005,55	1 228,95	1 000,00	1 000,00
Frais bureau + inform. + timbres poste	4700	3 418,75	2 511,95	3 400,00	3 000,00
Frais CCP	4720	204,04	196,76	220,00	220,00
Téléphone, Internet	4730	1 466,20	1 501,35	1 500,00	1 500,00
Abon. journaux + documentation	4740	882,35	851,70	700,00	850,00
Dépliants, cartes de visite	4750	0,00	624,65	0,00	0,00
Repas + permanence-café	4800	658,10	737,75	700,00	700,00
Aide financière aux chômeurs	4801	0,00	0,00	100,00	100,00
Cotisations à autres associations	4900	430,00	330,00	430,00	330,00
Divers	4990	0,00	0,00	100,00	0,00
Animation	4991	3 570,00	2 071,65	4 000,00	2 000,00
<b>Total des charges</b>		<b>148 555,09</b>	<b>149 871,46</b>	<b>152 700,00</b>	<b>139 110,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	4999	<b>6 330,41</b>	<b>-5 481,96</b>	<b>-11 400,00</b>	<b>-11 810,00</b>

## Bilan au 31 décembre 2023

		31.12.2022	31.12.2023
<b>ACTIFS</b>			
Caisse	1000	80,05	192,15
Poste	1010	54 702,01	37588,45
Actifs de régularisation	1090	234,50	0,00
<b>Totaux</b>		<b>55 016,56</b>	<b>37780,60</b>
<b>PASSIFS</b>			
Passifs de régularisation	2001	12 000,00	246,00
Réserve :- salaires	2090	18 000,00	18 000,00
- activités collectives	2121	8 000,00	8 000,00
- informatique	2125	3 000,00	3 000,00
- Aide aux chômeurs	2123	2 000,00	2 000,00
Capital	2129	5 686,15	12 016,56
Résultat de l'exercice	2130	6 330,41	-5 481,96
<b>Totaux</b>		<b>55 016,56</b>	<b>37 780,60</b>

Neuchâtel, le 22 mars 2024



**Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel**

Hôtel des associations

Rue Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 99 89

[info@adcn.ch](mailto:info@adcn.ch)

[www.adcn.ch](http://www.adcn.ch)

Merci pour vos dons !

IBAN :CH90 0900 0000 2000 1640 6